

**Composition française, Filières MP et PC
(XEULC)**

Rapport de Mmes Muriel BOURGEOIS, Isabelle GUILLAUME, Valérie GUIRAUDON, Valérie LAUZE, Sylvie PATRON, Sylvie REQUEMORA-GROS et de MM. Gilles BONNET, Allain GLYCOS, Gilles KERSAUDY, Pascal VACHER, correcteurs.

« Le Mal semble saisissable, mais c'est dans la mesure où le Bien en est la clé. Si l'intensité lumineuse du Bien ne donnait sa noirceur à la nuit du Mal, le Mal n'aurait plus son attrait. Cette vérité est difficile. Quelque chose se cabre en celui qui l'entend. »

Georges BATAILLE, *La Littérature et le Mal*, 1957.

Vous commenterez ces propos de l'écrivain Georges Bataille (1897-1962) en vous appuyant sur votre lecture de *Macbeth* de Shakespeare, de *la Profession du vicaire savoyard* de Rousseau et des *Âmes fortes* de Giono.

Les notes des candidats se répartissent selon les données du tableau suivant :

MP			PC		
$0 \leq N < 4$	70	3,79 %	$0 \leq N < 4$	38	2,41 %
$4 \leq N < 8$	628	33,96 %	$4 \leq N < 8$	494	31,33 %
$8 \leq N < 12$	696	37,64 %	$8 \leq N < 12$	674	42,74 %
$12 \leq N < 16$	349	18,88 %	$12 \leq N < 16$	302	19,15 %
$16 \leq N \leq 20$	106	5,73 %	$16 \leq N \leq 20$	69	4,38 %
Total	1849	100,0 %	Total	1577	100,0 %
Nombre de copies : 1849			Nombre de copies : 1577		
Note moyenne : 9,18			Note moyenne : 9,25		
Écart-type : 3,61			Écart-type : 3,33		

Le sujet de cette année semble avoir moins déconcerté les candidats que celui du concours de 2010. Il a été dans l'ensemble à peu près compris. Mais toute la nuance est dans « l'à peu près ». Comme souvent, les candidats ne retiennent en effet du sujet que ce qui leur permet de « régurgiter » les cours qui leur ont été prodigués durant l'année et les quelques idées et citations glanées dans les manuels généreusement proposés par les maisons d'édition. Il ne s'agit pas bien sûr ici de remettre en question les enseignements qui les préparent à cette épreuve. Loin de nous cette pensée. En revanche, on pourrait espérer que les candidats sachent tout à la fois s'en nourrir et s'en affranchir pour construire (« composer ») une réflexion personnelle et pertinente qui se confronte véritablement à la complexité du sujet.

Le jury insiste sur le fait que la composition française à partir d'œuvres au programme ne se résout pas à être un exercice purement académique qui se contente d'obéir à une codification spécifique. Un bon nombre de candidats confond « l'échafaudage » et « le bâtiment ». Ils semblent considérer que le respect d'une structure tripartite allié à la rigueur apparente d'une démonstration mathématique scandée par des termes de liaison (d'abord, ensuite, enfin) et émaillée par quelques citations extraites le plus souvent des manuels suffit à produire un devoir satisfaisant. Or, c'est oublier un peu vite que la composition française est avant toute chose un exercice porteur de sens, destiné à évaluer la maîtrise de compétences intellectuelles : l'art de penser, l'art de lire, l'art d'écrire. Loin de se réduire à un formalisme dénué de raison d'être ou encore à une « composition » évidée de toute profondeur réelle (les candidats considèrent peut-être que le simple respect des « règles du jeu » de la méthode permet de jouer correctement la partie), la composition française doit au contraire permettre d'exprimer l'amplitude des qualités dont doit s'enrichir encore aujourd'hui une réflexion personnelle exigeante, nourrie d'une culture textuelle et soucieuse de la langue dans laquelle elle s'exprime. On est ainsi en droit d'attendre des futurs Polytechniciens bien davantage encore que la seule maîtrise convenue de la « communication écrite » et de la méthode d'un « exercice ».

Faute d'avoir en l'esprit les raisons d'être véritables de l'exercice, les candidats se cantonnent à rester dans un schéma moyen. Ce qui au final donne un ensemble de copies qui n'arrivent pas à se distinguer et à être distinguées. Les candidats n'osent pas, à quelques exceptions près, prendre le sujet à bras le corps, de manière personnelle et ils semblent souvent également ignorer ce que « lire » veut dire. « Lire » ne signifie pas mémoriser mécaniquement le contenu de surface d'un texte, « lire » dans toute sa puissance et dans toute sa vitalité, signifie décrypter sous les mots particuliers d'un texte toute l'acuité du regard sur le monde que son écriture contient et présuppose. C'est la raison pour laquelle une grande majorité des copies se ressemblent ce qui rend la correction d'autant plus difficile, et cela de l'avis de tous les correcteurs. Or, on espère que les candidats ont compris qu'on est, avec la « récitation », aux antipodes des exigences fondamentales de la composition française et/ou philosophique.

Une copie trop standardisée ne laisse guère espérer dépasser sensiblement la moyenne. Les candidats doivent savoir que pour assurer les conditions d'une notation la plus juste possible, les membres du jury se mettent d'accord au préalable sur de stricts critères de barème.

– Les copies notées de 0 à 3 correspondent à des compositions extrêmement pauvres (précisons sans détour qu'une copie de 1 à 2 pages ne saurait satisfaire), qui ne respectent pas les exigences de la méthode, et qui juxtaposent le plus souvent sans cohérence des bribes de notes de cours, dans une langue peu correcte. Dans ces copies remarquablement rapides, le sujet n'est pas traité, il n'est parfois pas même posé.

– Les notes de 4 à 6 sanctionnent des travaux dont l'analyse demeure fautive ou superficielle, étayée par des arguments à peine esquissés, ou encore des illustrations peu convaincantes et rares. Les plans demeurent très rudimentaires (s'ils ne sont pas inexis-

tants) et l'expression le plus souvent gauche.

– Un (trop) grand nombre de copies encore arrivent à la fourchette médiane des compositions notées 7-8. On trouve, dans ce lot, l'ensemble des travaux qui, en dépit d'un effort maladroit d'analyse du sujet, ne s'attardent pas sur l'argumentation et ont tendance à gauchir le sens des œuvres.

– On arrive ensuite aux copies tout juste acceptables des candidats qui ont quelques connaissances exactes et une maîtrise relative de la méthode. Les devoirs tout juste dans la moyenne (à 9-10) proposent une analyse du sujet et des illustrations correctes, mais ils correspondent précisément souvent aux travaux « standardisés » qui faute, d'une lecture vraiment précise et personnelle des œuvres et d'une analyse très exigeante du sujet, développent une réflexion souvent acceptable mais convenue.

– Ce qui permet aux copies de passer la barre du 11 et d'aller jusqu'à 14, tient précisément à la qualité de l'analyse du sujet qui commence à être envisagé dans la totalité de ses aspects (les candidats laissent souvent de côté une bonne partie des problèmes soulevés par la citation), et le caractère personnel et pertinent de l'argumentation et de ses illustrations. On ne saurait assez rappeler que les membres du jury apprécient naturellement le maniement d'une langue précise sinon choisie et élégante.

– Les copies, notées de 15 à 20, et que nous saluons, se distinguent par leur extrême finesse dans l'analyse de la citation, la rigueur de la conduite de la démonstration, une connaissance détaillée, judicieuse et pertinente des œuvres au programme et un développement convaincant des références.

Les meilleurs d'entre les candidats associent avec un réel bonheur l'art de bien penser, l'art de bien lire et l'art de bien écrire. Tout notre propos ici sera d'aider les autres à mieux comprendre l'horizon vers lequel ils doivent tendre.

1. La langue

Dans un très grand nombre de copies, on a pu observer que les candidats ne connaissent plus la règle du participe passé. On a pu couramment lire : « il a compris », « il a été définis ». Les pluriels sont respectés au gré de l'humeur des candidats. On va jusqu'à confondre parfois le pluriel des substantifs avec celui des verbes. « Ils demandes » pour « ils demandent ». S'agissant de l'orthographe d'usage, les fautes portant sur des mots aussi courants que héros (*héro*), vertu (*vertue*), remord (*remords*), péché (*péché*), contraste (*contrast*), quelque chose (*quelquechose*) sont surprenantes à ce niveau. Nous avons également relevé dans des copies qui ne semblaient pourtant pas avoir été rédigées par des étudiants étrangers quelques barbarismes étonnants : *crualité*, *christiannique*, *existation*, *intrasèque*, *irradiquer*. Certains noms propres n'ont pas non plus été épargnés : *Jobb*, *Shakespeare*, *Hobbs*, *Sad*, *Gides*, sans oublier le *Ying* (au lieu de Yin) et le Yang. Quant au style, rappelons seulement que la précision, l'efficacité et une certaine impersonnalité dans l'expression doivent être recherchées et que les phrases trop longues et les répétitions sont

à éviter. Enfin, le temps d'une relecture a visiblement fait défaut à certaines copies. Elle aurait permis de corriger quelques fautes portant sur les accords ou sur des homophones grammaticaux.

Qu'il nous soit permis ici d'évoquer rapidement la présentation des copies, qui délivre une impression première. Cette présentation est en général correcte même si les écritures minuscules ou mal formées ainsi que les ratures rendent parfois la lecture difficile. Si le développement doit être « aéré », il convient cependant d'éviter ces blancs correspondant à plusieurs lignes, voire à une demi-page ou une page entière. Le correcteur comprend alors que le candidat a rédigé et recopié à l'avance une conclusion ou un dernier paragraphe de partie. La ponctuation ne pose pas de problème particulier ; en revanche, les fautes d'accentuation sont nombreuses et pas toujours imputables à l'inattention.

Par ailleurs, nous savons qu'une écriture est personnelle et qu'il n'est pas envisageable de la modifier le jour d'un concours, mais celle de certains candidats contraint les correcteurs à une épreuve de déchiffrement dommageable pour la compréhension et l'appréciation de la copie.

2. La méthode

Dans l'ensemble, les candidats connaissent les règles de la composition française mais beaucoup ont tendance à les appliquer superficiellement. C'est en particulier le cas pour l'introduction où l'on a pu souvent regretter l'absence d'« amorce » ou la présence d'une amorce plate ou incongrue, la non reproduction de la citation à commenter, l'absence d'analyse des termes du sujet ou de reformulation satisfaisante de la citation, une problématique superficielle (qui prend parfois la forme d'une rafale de questions au lieu d'identifier une question principale ou de formuler quelques interrogations logiquement corrélées), la non différenciation entre ce questionnement et l'annonce du plan. À noter que cette annonce est parfois trop longue (elle doit se limiter aux titres des parties) et que les raisonnements exécutés ne correspondent pas toujours à ce plan annoncé. Comme chaque année, il conviendra de rappeler aux futurs candidats l'importance de la composition du devoir. Le raisonnement doit être construit et progressif, d'où l'importance des transitions qui permettent de marquer les étapes de la démonstration. Ces transitions vont de la conclusion provisoire (ou bilan d'étape) en fin de partie aux simples mots de liaison entre les sous-parties (ou paragraphes). Les développements dans lesquels les parties ne comportent qu'un seul paragraphe donnent souvent le sentiment d'une pensée mal maîtrisée, même lorsque le candidat utilise des connecteurs logiques à l'intérieur des « parties-paragraphes ». Par ailleurs, le travail de confrontation des trois textes n'est pas toujours systématiquement conduit (lorsque, par exemple, une des œuvres est oubliée pendant plusieurs paragraphes donc pendant plusieurs étapes du raisonnement). Enfin, trop de candidats oublient que la conclusion doit, en principe, être symétrique de l'introduction et savoir synthétiser la réponse que le développement a apportée au questionnement initial. Quant à l'« élargissement » censé suivre ce bilan, il ne témoigne pas toujours d'un recul critique suffisant par rapport à la réflexion et semble parfois relever d'une rhétorique maladroite.

3. Le sujet

La citation de Bataille proposée aux candidats était assez difficilement réductible à une thèse clairement énoncée mais elle offrait aux candidats trois pistes principales : celle de la compréhension du Mal, de sa saisie intellectuelle (« saisissable », « clé », « vérité », « qui l'entend »), celle de la relation entre le Bien et le Mal (l'emploi des majuscules méritait d'être signalé et interprété) et celle de l'attrait du Mal. Les meilleurs devoirs ont été ceux qui parvenaient à articuler ces questions en tentant de dégager la logique du propos de Bataille, même si ce dernier comportait quelques zones d'ombre justement susceptibles de stimuler la réflexion. Il convenait donc, comme à chaque fois que le sujet prend pour support une citation, de s'intéresser aux termes précis (ou peu précis...) utilisés par l'auteur (en quel sens entend-il le Mal ? le Bien ?) et de s'interroger sur la façon dont le Bien peut permettre une saisie du Mal (sur un plan intellectuel) mais aussi le rendre attrayant (sur le plan moral ou sur le plan esthétique). Il fallait également proposer une lecture de ce « quelque chose » qui réagit violemment face à la « vérité difficile » énoncée dans les deux premières phrases (à noter que beaucoup de candidats ont pensé que cette vérité ne renvoyait qu'à la deuxième phrase de la citation, affaiblissant ainsi la cohérence et la portée du propos de Bataille). En outre, la dimension métaphorique de l'écriture pouvait être utilement prise en compte dans l'analyse de la citation. Peu de candidats ont relevé l'image il est vrai largement lexicalisée de la clé renvoyant néanmoins à l'idée intéressante du Mal comme secret difficilement pénétrable. Si l'antithèse lumière/nuit a davantage attiré l'attention des candidats, peu ont dépassé le stade de la paraphrase dans leur explication de l'image. Enfin, le choix du verbe « se cabrer » (qui fait songer à une réaction instinctive, animale) a rarement été souligné même si la majorité des candidats a été sensible à ce mouvement brusque lu le plus souvent comme une révolte de la conscience, plus rarement comme un refus de l'intellect. Si la citation de Bataille nécessitait donc en premier lieu un travail d'explication, ce travail devait tout naturellement déboucher sur une mise en question du propos de l'écrivain, mise en question en quelque sorte programmée par la citation elle-même : l'utilisation du verbe « sembler » (« Le Mal semble saisissable ») ménage en effet la possibilité de la limite ou de l'erreur cependant que les deux dernières phrases de la citation (« vérité difficile », « quelque chose se cabre ») paraissent traduire le propre embarras de Bataille vis-à-vis de sa découverte.

4. Les développements

Les copies ont, le plus souvent, proposé dans leur première partie une illustration de la relation qu'établit Bataille entre le Bien et le Mal mais la diversité de ces premières parties témoigne de la multiplicité des lectures du propos. Un contresens fréquemment observé a consisté à développer l'idée d'un Bien qui serait la cause du Mal, ce que ne dit pas Bataille. La dimension heuristique de la première phrase de la citation a été parfois négligée lorsque le candidat traitait d'emblée la question de l'attrait du Mal en montrant le plus souvent qu'il était lié à l'impact du contraste avec le Bien. L'idée d'un Mal dépendant du Bien a souvent été énoncée sans que la nature de cette dépendance soit clairement définie. La seconde partie du développement a été généralement consacrée tantôt à un autre point de la citation, l'attrait du Mal (lorsque cela n'avait pas déjà été fait) ou le caractère

scandaleux de la « vérité » énoncée par Bataille, tantôt à une réfutation de la thèse initiale (ou du moins de ce qui en avait été compris). Il s'agissait alors fréquemment de montrer que le Mal pouvait exister pleinement par lui-même, indépendamment du Bien, une telle idée n'emportant pas la conviction dans la mesure où le problème que pose ici Bataille n'est pas celui de l'existence du Mal. Plus rares étaient les copies qui cherchaient à établir que le Mal pouvait être *pensé* autrement qu'au travers du Bien. Les troisièmes parties (peu de candidats sérieux se risquent à n'en écrire que deux) n'ont pas toujours évité l'écueil du hors-sujet lorsque la réflexion débouchait sur des considérations trop générales sur les moyens de lutter contre le Mal, sur les rapports entre la liberté et le Mal ou encore sur l'utilité de ce dernier dans notre société. Certes, toutes ces thématiques n'étaient pas exclues a priori mais encore fallait-il que le candidat sache les inscrire de façon convaincante dans le déroulement logique de sa démonstration. Un certain nombre de copies ont, dans leur troisième partie, renversé le propos de Bataille en décrivant un Mal se mettant au service du Bien à travers une forme de catharsis. D'autres ont essayé de repenser les rapports entre le Bien et le Mal, voire leur indissociabilité, en dépassant ce qu'ils appelaient « l'approche manichéenne ». Cependant, le sujet étant assez « ouvert », il est difficile d'identifier d'autres schémas récurrents pour la troisième partie, cette dernière dépendant avant tout de ce qui précède et tirant de toute façon sa valeur de l'originalité du propos et de l'approfondissement des analyses.

5. L'illustration

Dans un travail sur programme, la valeur de l'argumentation ne repose pas uniquement sur la cohérence du raisonnement. Elle dépend aussi de la pertinence et de la richesse de l'illustration, autrement dit de la connaissance des œuvres. Le correcteur veille au traitement équilibré de ces dernières. Une ou deux références à un des auteurs du programme ne sont pas suffisantes. Ainsi Rousseau, l'écrivain chez lequel le Bien était pourtant le plus explicitement présent, n'a pas toujours été assez « utilisé » et les références à la *Profession de foi du vicaire savoyard* ont parfois manqué de précision. Les deux autres textes nous ont semblé mieux connus. La confusion des valeurs qui règne dans les univers chaotiques de Shakespeare et de Giono où la frontière entre le Bien et le Mal n'est pas toujours perceptible a donné lieu à des analyses convenables. Toutefois l'ambiguïté de personnages comme Lady Macbeth, Thérèse ou Madame Numance (dans *Les Âmes fortes*) n'a pas toujours été vue ni analysée en profondeur. Enfin, trop de candidats se réfèrent aux œuvres sans tenir compte du genre auquel elles appartiennent ni des procédés d'écriture. En effet ces œuvres, par leur appartenance au monde de l'art, ne tiennent pas seulement un *discours* sur le mal. De façon générale, le système narratif du roman de Giono, la dramaturgie de Shakespeare, la fonction du personnage du vicaire et de sa « Profession de foi » dans l'économie de *L'Emile* n'ont pas suffisamment retenu l'attention des candidats. Quant aux autres textes ou auteurs cités pour éclairer telle ou telle partie de la démonstration, ils ont été nombreux et variés (de Platon à Paul Ricœur et Hannah Arendt en passant par l'Apocalypse de saint Jean, saint Augustin, Machiavel, Hobbes, Leibniz, Kant, Freud ou Sartre), les candidats cédant parfois à la tentation de réciter un cours ou un corrigé, au risque du hors-sujet. La pensée du Nietzsche de *Généalogie de la morale* avec l'idée d'un relativisme du bien et du mal a parfois été évoquée pour illustrer

celle de Bataille mais peu de copies ont remarqué que l'auteur de *La part maudite* ne partageait pas nécessairement avec Nietzsche le rejet d'une origine métaphysique du mal située « au-delà du monde » et que, pour lui, les notions de bien et de mal n'étaient probablement pas réductibles à de simples jugements de valeur.

Ajoutons, et ce n'est pas la moindre critique, que les candidats considèrent trop facilement qu'une œuvre romanesque fait à elle seule démonstration. Or, il est bon de leur rappeler qu'un roman comme *Les Âmes fortes* ne prouve rien, ne démontre rien, il met en évidence, il illustre les rapports entre le Bien et le Mal. On ne peut pas dire par exemple que le comportement de Madame Numance prouve l'ambiguïté du statut du Mal.

Conclusion

On dira que dans l'ensemble les copies sont convenables, mais qu'il s'agit d'un concours et que cette épreuve peut être déterminante pour le classement des candidats. Il faut donc la préparer sérieusement. Lire vraiment les textes du programme et ne pas se limiter à des commentaires, voire à une adaptation cinématographique. (On a pu lire sur Internet un candidat conseillant à ses camarades de se contenter de regarder le film de Raoul Ruiz). Les correcteurs sont sensibles à ce rapport personnel et authentique avec les œuvres. C'est à ce compte-là que les cours suivis durant l'année et les commentaires lus dans les manuels joueront pleinement leur rôle. Soyez rigoureux dans la forme mais n'hésitez pas à vous libérer des contraintes de celle-ci quand votre regard critique le requiert.